

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

***18164652***

de

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-Famenne

Le **31/10/18**
Le Greffier,

Greffé

N° d'entreprise : **0806 617 455**

Dénomination

(en entier) : **GTJ OIKOS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **RUE DE MASBOURG 72, 6950 NASSOGNE****Objet de l'acte : MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL / DEMISSION GERANTS**

Extrait de l'Assemblée Générale du 29 juin 2018:

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin, au siège social, Rue de Masbourg, 72 à 6950 Nassogne s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société GTJ Oikos SPRL.

La séance est ouverte à dix-huit heures sous la présidence de Monsieur Grégory Diez.

...

Monsieur le Président expose que la présente Assemblée a pour ordre du jour :

...

e. Démission des gérants ;

f. Changement de l'adresse du siège social ;

...

Cinquième résolution :

Suite à leurs demandes, l'Assemblée Générale accepte la démission des gérants Paul Diez et Simon Edwar. Elle les décharge de leurs mandats.

Sixième résolution :

Suite à la demande du gérant, l'Assemblée Générale acte le transfert du siège social à l'adresse suivante : rue de la Forge n°13 à 4550 Villers le Temple.

...

Fait à Nassogne, le 29 juin 2018.

Le Président

DIEZ Grégory

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/11/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).